

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Front social

Portes closes depuis le 1er juin pour toutes les structures de santé



A Koula-Moutou, par exemple, les agents se retrouvent tous les jours ouvrables...



... à leur piquet de grève.



Les structures sanitaires de l'Ogooué-Lolo...

Photo : D.M.

Photo : D.M.

Photo : D.M.

D.M.
Libreville/Gabon

Le personnel de santé de l'Ogooué-Lolo est passé de la parole à l'acte, au sortir d'une rencontre, le 31 mai dernier, avec le gouverneur Félix Befene Bibang. Sa médiation dans la crise a été jugée tardive et non convaincante par les agents. Ces derniers ont alors décidé de fermer tous les hôpitaux et centres de santé de la province.

EN vue de faire aboutir ses revendications, légi-

times selon le collectif, illégales selon le directeur régional de santé centre-est (DRSCE), Gilbert Ngombi, le personnel de santé de la province de l'Ogooué-Lolo observe, depuis le 1er juin dernier, un mouvement de grève. Les agents réclament trois trimestres d'arriérés de primes de garde, la suspension de la décision du ministre de la Santé donnant les pleins pouvoirs de gestion du centre de santé de Lastoursville au DRSCE actuel, et le départ de ce dernier.



... sont fermées au public depuis le 1er juin dernier.

Photo : D.M.

« Les populations et les responsables politico-administratifs ont été longuement sensibilisés à

ces revendications et leurs conséquences. La négociation tardive du gouverneur Félix Befene Bibang, après vérification de la situation, n'a pu accoucher que d'une souris», a déclaré le porte-parole du collectif du personnel de santé, Emmanuel Mounieguet. Cette grève, qui vient s'ajouter à celle lancée à Libreville par la principale centrale syndicale de la santé, revendiquant le paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP), vient compliquer davantage le fonctionnement d'un sec-

teur dont les principales victimes sont les malades. Dans l'Ogooué-Lolo notamment, les conséquences de ce débrayage ne se sont pas faites attendre. D'autant que cette situation engendre, ces temps derniers, de nombreux déplacements de patients en direction de la province voisine du Haut-Ogooué, pour les plus nanties, à la recherche de soins dans les structures privées, l'Ogooué-Lolo ne disposant d'aucun établissement similaire.

Woleu-Ntem/Département du Ntem/Bitam/Session budgétaire du Conseil départemental, exercice 2017

Le projet de budget arrêté à 262 millions 459 582 francs



Le président du Conseil (main levée) entouré des membres de son bureau....



... lors du vote du budget.



Consultants et autres personnalités extérieures ont aussi pris part aux travaux.

Photo : SSB

Photo : SSB

Photo : SSB

SSB
Bitam/Gabon

SOUS la présidence de son responsable, Alfred Memine Me Zue, le Conseil départemental du Ntem s'est réuni le 27 mai dernier au sein de l'institution, dans le cadre de sa session budgétaire. Les 24 conseillers présents, sur les 28 qui composent ledit conseil, ont procédé au vote du budget de l'exercice 2017, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 262

millions 459 582 francs, contre 264 millions 627 482 francs, pour l'exercice précédent. Avant de passer à l'adoption du budget, le président du conseil a fustigé le mauvais comportement de certains conseillers qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont jamais pris part à aucune des quatre sessions budgétaires déjà tenues sous sa présidence. Ce qui, estime Alfred Memine Me Zue, n'honore pas du tout leur statut d'élus locaux. D'autant qu'ils

s'obstinent à ne pas défendre les intérêts des populations du département du Ntem qu'ils sont censés représenter. Revenant sur l'élection du Conseil départemental du Ntem comme meilleure institution locale gabonaise en 2016, il a demandé aux uns et aux autres de redoubler d'efforts afin de se maintenir au sommet. Après la lecture du procès-verbal de la session budgétaire du 9 avril 2016, le projet de budget primitif

du conseil pour le compte de l'exercice 2017 a été soumis à l'appréciation des conseillers qui, sur un total de 24 présents, l'ont massivement adopté à 23 voix, contre une voix. Par la suite, les membres ont examiné le compte administratif pour l'exercice 2014. L'on retiendra que pour cette année-là, le Conseil départemental du Ntem a réalisé, à hauteur de 366 millions 377 085 francs, des dépenses pour 234 millions 130 935 francs. Et les résultats

du dudit exercice s'élèvent, de ce fait, à 132 millions 246 150 francs. Au terme de cet exercice jugé "très enrichissant", et mené grâce aux précieuses explications d'un consultant, Jean-François Bangoualy, invité par le Conseil départemental du Ntem, les membres ont renouvelé leur confiance à l'équipe dirigeante actuelle, de sorte qu'elle continue à se servir du budget de l'institution pour la réalisation de ses multiples projets qui vont dans le sens de l'amé-

lioration des conditions de vie des populations du département. C'est donc dans une ambiance très conviviale et sous une pluie d'applaudissements adressés au bureau du conseil pour son management, que les conseillers départementaux du Ntem ont terminé leurs travaux, ayant le sentiment du devoir bien accompli. Des assises qui, rappelle-t-on, se tenaient en présence du maire de Bitam, Jean-Pierre Beyeme Obiang Zue.